Je ne crois pas amplifier démesurément le souhait et la prière des Églises, lorsqu'elles s'adressent à l'État avec le respect qui est dû à ceux qui en ont la charge[31].

IV. Des protestants ERE pendant la guerre

Si les ERE, dans leurs synodes, se déterminent selon des principes politiques non formulés mais très réels, qu'en est-il des fidèles à qui est laissée la responsabilité de leur engagement personnel ?

Or, grande est la diversité des options. Il est excessif et donc inexact de présenter telle union d'Églises comme étant une communauté de résistants éclairés, courageux, et telle autre comme étant celle de collaborateurs serviles. Il faut aussi tenir compte de l'évolution de la guerre. Si à l'armistice de 1940, il y a, selon une expression d'Henri Amouroux « quarante millions de pétainistes », leur nombre diminue au fur et à mesure que la collaboration avec l'Allemagne se transforme en sujétion[32], même des soutiens convaincus de la « Révolution nationale » passent dans le camp de la résistance et des opposants, voire des résistants aux mesures mises en place par Vichy[33].

A. Des partisans de la « Révolution nationale »

Dans les ERE, il y en a. Ils le sont par idéologie. Ils sont nationalistes, patriotes, radicalement hostiles au socialisme et au communisme, parfois

31. Il est vrai que j'écris ces lignes, meurtri de vivre dans une société moralement laxiste et d'entendre le discours de certaines Églises qui s'expriment sans référence à l'autorité de la Bible.
32. La rencontre Pétain-Hitler à Montoire a lieu le jeudi 24 octobre 1940.
33. Deux exemples notoires signalés par Henri Amouroux dans *La grande histoire des Français sous l'occupation*, Paris, R. Laffont, 1983 :
    - François Valentin, directeur général de la Légion, entre en résistance au cours de l'été 1943 (tome 6, p. 316)
    - René Gillouin, philosophe, essayiste, fils de pasteur (bon nombre de protestations du pasteur Boegner passent par lui), l'un des plus fidèles amis du Maréchal, se révèle un censeur exigeant lorsque, avant de se réfugier en Suisse, en avril 1942, il écrit le 1er janvier 1942 : « [La Révolution nationale] est l'institution d'un régime essentiellement policier, fondé sur la délation, la violence et l'arbitraire, abjecte législation antisémite qui n'est ni humaine, ni chrétienne, ni française et qui laissera une tache indélébile sur le régime. » (tome 5, p. 30).

Croix-de-Feu[34]. « Travail, famille, patrie » représentent les valeurs fondamentales de la politique[35].

De plus, à cette idéologie, s'ajoute en surimpression, le charisme personnel du maréchal, héros de Verdun, respecté par les poilus.

Enfin, pour certains militaires, les marins plus que les autres, l'ennemi héréditaire n'est pas l'Allemand mais l'Anglais. L'attaque de la flotte française à Mers el-Kébir (3 juillet 1940) conforte ce sentiment.

Il y a donc parmi les protestants des ERE des partisans de la « Révolution nationale ». Certains n'acceptent pas que le gouvernement de Vichy soit critiqué et jugé infidèle pour sa politique antijuive. Le conseil presbytéral de Marseille refuse que soit lue la déclaration de la Commission permanente du 12 octobre 1942. La décision est prise le 4 novembre à l'unanimité des membres présents, mais il y a deux absents : M^lle^ Bazin et Jean Parlier; la première, à une séance précédente, le 7 octobre, a proposé à ses collègues de lire au cours du culte une lettre relative à la persécution, le second est précisément un des co-rédacteurs de la déclaration.

Autre exemple, mais plutôt en sens inverse. À Aix-en-Provence, le pasteur H. Bruston, en poste depuis quelques jours seulement, lit en chaire la déclaration (25 octobre), ce qui provoque les « véhémentes protestations […] d'un partisan frénétique de l'Action française, pour qui les Juifs ne sont pas persécutés[36] ».

Ces réactions ne sont pas les seules.

Le pharmacien de Daumazan-sur-Arize, en Ariège, ne cache pas ses prises de position :

> Notre confession a tout à gagner si elle sait se tenir à l'écart d'une teinte politique. Il y a des gens malintentionnés qui ne sont pas loin de nous assimiler aux Juifs. Nous avons malheureusement lu les reproches faits à M. Boegner qui retombent sur nous […] Vous n'ignorez pas que les

34. Certains sont abonnés à *L'espoir français*, fondé en 1933, proche du parti social français (PSF) fondé par le colonel de La Rocque. « Celui-ci appartient, depuis juin 1942, au réseau KLAN, composé en majorité de membres du PSF. Le 2 novembre 1942, le PSF sera dissous et La Rocque sera arrêté par les Allemands, le 7 mars 1943. » Henri Amouroux, *op. cit.*, t. 6, note 1, p. 462.
35. À cet égard, je note que la formule « Le Travail, la Famille et l'Ordre » est inscrite dans la constitution de la II^e^ République et que Jules Ferry, républicain s'il en est, dans une circulaire destinée, en 1882, aux instituteurs, parle de « l'amour de la Patrie, du dévouement à la famille, du sens de la solidarité, du goût au travail ».
36. Journal de Jean Vercier, 25 octobre 1942.

> jeunes pasteurs ont été avant la guerre à l'avant-garde du mouvement pacifiste, objecteurs de conscience, partisans du désarmement, de Locarno, de l'évacuation de la Ruhr, de l'égalité des droits, etc.; les mêmes sont actuellement d'opinion exactement opposée.

Suite à une circulaire du 18 novembre 1942, émanant du CPJ[37], le même pharmacien s'adresse, le 6 janvier 1943, à H. Bruston, vice-président de cet organisme :

> Maintenant le mot d'ordre est : résistons à l'envahisseur […] J'ai cessé toutes relations avec les Églises puisqu'elles font de la politique […] occupez-vous un peu de l'activité du [pasteur en place dans cette paroisse] qui est nulle. Voilà votre tâche : évangéliser[38].

Le nom d'André Lamorte retient mon attention. Personne ne songe à mettre en question ses qualités pastorales. Mais il est doyen de la faculté de théologie d'Aix-en-Provence et, à ce titre, occupe une fonction prééminente dans l'Union nationale. Ses choix et ses déclarations publiques engagent, d'une certaine façon, l'Union.

Le 15 avril 1941, dans le numéro 29 du bulletin de *L'Entente évangélique*, il signe un article intitulé : « Le redressement de la France ».

> Tandis que s'accomplit en France, depuis six mois, l'un des mouvements nationaux les plus considérables des temps modernes, nos Églises pourraient-elles demeurer indifférentes ou simplement muettes ?
> Rassurez-vous, amis lecteurs, en posant ces questions, nous n'avons nullement l'intention de nous livrer ici à des considérations « politiques », dans le sens banal et dangereux de ce terme. Nos Églises réformées évangéliques n'ont jamais fait de politique partisane. Et ce n'est pas aujourd'hui qu'elles modifieront leur attitude…
> [Toutefois] il y a des faits devant lesquels l'Église ne peut demeurer impassible. Depuis six mois, quelque chose est changé en France […] Autour de l'homme indiscuté qui, à l'heure tragique de la catastrophe, fit don de sa personne pour sauver de notre pays tout ce qui, par lui seul, pouvait encore être sauvé et qui, depuis lors, a pris en ses mains glorieuses le destin de la Patrie, autour du maréchal Pétain, une atmosphère de résurrection morale s'est miraculeusement créée […]

37. Voir annexe I-12.
38. AUN, correspondance H. Bruston, non cotée.

> Tout en fondant sur le seul retour du Christ notre foi en la victoire de Dieu sur le monde, l'Église réformée évangélique se doit présentement de saluer avec reconnaissance et immense espoir une œuvre de salut public et de rénovation spirituelle pour laquelle elle priait depuis tant d'années. Elle se doit surtout d'apporter au programme du maréchal Pétain « Travail, Famille, Patrie » qui couronne désormais sans réserve la part de Dieu, avec toute sa foi, avec tout son enthousiasme et tout son amour pour la France, sa plus franche collaboration.

Cet article date de 1941, mais en 1942, à la veille des mesures antijuives, même s'il est difficile d'imaginer l'impensable réalité de la « solution finale », alors qu'un journal comme *Semailles*, dès 1939, dénonce l'existence du camp de Buchenwald[39], était-il sage, le 8 mai 1942, de faire « avant le sermon un discours semblable à ceux que la radio inflige à satiété depuis trois ou quatre jours » (il s'agit du raid de la RAF sur les usines Renault; bilan : 623 morts)[40] ?

Était-il opportun d'accepter, en 1942, d'être membre de la Cour nationale d'honneur de la Légion française des combattants et de croire que « cette fonction place [les] Églises vis-à-vis des Pouvoirs publics dans une situation inespérée et accuse [*sic!*] de façon indiscutable la reconnaissance de la faculté d'Aix[41] ».

Était-il vraiment nécessaire, lors du discours de rentrée universitaire, le 3 novembre 1942, à Aix-en-Provence, « d'intégrer à la réalité de Dieu concrétisée dans (la) vie, le programme du Maréchal et la Révolution nationale : Travail, Famille, Patrie[42] ? »

Il est permis, aujourd'hui, de poser ces questions. Il convient cependant de reconnaître que tous les partisans de la « Révolution nationale » n'ont pas été des antisémites engagés comme certains l'affirment, « il n'y a de vérité que dans la nuance » (Renan)[43]. Concernant André Lamorte, je n'ai aucune

39. « Le courage et le martyr du pasteur Paul Schneider », *Semailles*, novembre 1939. Il n'est pas possible d'ignorer le livre qui a marqué toute une génération, celui de Johan Maarten, *Le village sur la montagne*, réédité en 1999 (Petite bibliothèque protestante, Paris, Les Bergers et les Mages).
40. Extrait du journal de Jean Vercier.
41. *Actes et décisions du synode de Saint-Ambroix*, 1942, p. 55.
42. *Revue de théologie et d'action évangélique*, 1943, p. 9.
43. Je regrette que Laurent Gambarotto fasse un amalgame entre pétainisme et antisémitisme. Dans *Itinéraires protestants en Languedoc*, *op. cit.*, t. 3, p. 76.

raison de mettre en doute le témoignage de Christiane Lamorte qui, au sujet de ses parents, m'écrit :

> Ce dont je suis sûre parce que je l'ai vécu, c'est que nous avons hébergé souvent et longtemps des Juifs. Le soir, surtout quand on prévoyait des rafles, il nous arrivait d'accueillir cinq ou six personnes juives de plusieurs familles. Elles couchaient chez nous et repartaient le matin. Il y avait une dame âgée avec sa fille et le mari de celle-ci et leurs deux enfants. Il y avait aussi une femme de médecin juive et d'autres encore. Les opinions politiques de mon père n'ont eu aucune part avec son action, car il a toujours aidé ceux qui en avaient besoin sans aucune discrimination […] c'était normal.

Il ne m'est toutefois pas possible de terminer ce paragraphe sans mentionner l'existence de l'association Sully qui, sous l'occupation, a été radicalement collaborationniste et antisémite[44].

B. Les résistants à la « Révolution nationale »

Parce qu'il y en a dans les ERE !

• Ils résistent par des prises de parole.

J'ai déjà mentionné la dénonciation de la politique gouvernementale faite par le pasteur H. Bruston à Saint-Jean-du-Gard. Y a-t-il eu des réactions ? Je l'ignore, les archives de cette Église sont muettes à ce sujet.

Par contre, celles de l'Église de Vauvert sont plus loquaces. Elles nous apprennent que le pasteur R. Toureille, le 20 septembre 1942, prêche sur ce texte biblique : « Le salut vient des Juifs » (Jean 4.22), ce qui amène un membre du conseil presbytéral à donner sa démission, reprochant à son pasteur ses « sermons à tendance trop souvent politique ». Les tentatives de R. Toureille pour faire revenir ce conseiller sur sa décision sont vaines. À son tour, une conseillère prend à partie le pasteur (séance du 2 octobre 1942). Les autres conseillers, qui sont des « conseillères », n'entrent pas en rébellion et trouvent que l'enseignement qui leur est donné est fidèle, modéré. R. Toureille, dans une lettre, exprime ses regrets d'avoir été la cause de cette démission mais « il affirme sa fidélité au message biblique au travers duquel tous les problèmes, si brûlants soient-ils, doivent être étudiés ». Le 16 octobre, le conseil presbytéral

44. Voir annexe I-13.

renouvelle à son pasteur « son affection et le prie de continuer courageusement et en toute sérénité ». La Commission permanente, saisie à son tour de cette affaire, ne voit rien qui, dans la prédication de R. Toureille, soit « contraire aux données bibliques »[45].

Le pasteur P. Guelfucci est l'un des orateurs de la 29e assemblée du musée du Désert[46]. Sa conférence paraît dans la *Revue de théologie* de la faculté d'Aix-en-Provence[47]. Or, il se trouve que j'ai en ma possession la copie de son manuscrit. P. Guelfucci a communiqué le texte de son allocution au pasteur M. Boegner. En haut, à droite de la première page, on peut lire ces lignes : « Vus, Paris le 26 août 1943, lignes biffées pages 8 et 12. M. Boegner. »

En suivant le texte publié dans la revue, voici les paragraphes supprimés par M. Boegner que j'indique entre crochets et en italique.

> Page 139. « Telle est la possibilité inaliénable de la créature humaine, "le droit au salut", c'est-à-dire le libre accès de l'âme candidate à la grâce prévenante qui l'appelle et veut la gagner. Un droit sacré, celui de l'âme considérée comme la valeur par excellence, puisqu'elle est fille de Dieu, créée par lui et pour lui, le droit de la personne humaine, maintenu et défendu envers et contre toutes les oppressions. Un droit proclamé par le Dieu souverain dans sa parole *[déjà dans l'Ancien Testament. Rappelez-vous les* (illisibles) *des prophètes se dressant contre les dominations qui voulaient étouffer l'œuvre divine en Israël. Rappelez-vous les apostrophes de Jésus contre ceux qui veulent dominer, écraser, s'imposer et qui, s'ils peuvent faire*

45. Procès-verbal de la Commission permanente du 29 décembre 1942, AUN – I B 1.
46. Dans la liste des assemblées annuelles du musée du Désert, je relève les noms de plusieurs pasteurs ou laïcs de l'Union nationale.
4 septembre 1938, 25e assemblée en souvenir des assemblées du Désert ; Pasteur Chaudier, M. Benjamin Vallotton, *professeur E. Léonard*, professeur Courtin, major Péan, professeur Bakuyzen Van den Brink.
3 septembre 1939, annulée.
1er septembre 1940, 26e assemblée, pasteurs Ch. Dombre, *H. Bruston*, *M. Verseils*.
7 septembre 1941, 27e assemblée, « Sous la croix, le triomphe », pasteurs Lagier, Daniel Couve, S. Ingrand, *R. Polex*, J. Keller.
6 septembre 1942, 28e assemblée, « Fidélité », pasteur M. Boegner, professeur M. Bergeron, commandant Faucherre.
5 septembre 1943, 29e assemblée, « Liberté », Commémoration de Rabaut St Etienne, pasteur Benoit-Berger, professeur Dupont, *pasteur P. Guelfucci*.
3 septembre 1944, annulée.
2 septembre 1945, 30e assemblée, « Résistez », pasteur Ch. Dombre, professeurs Ch. Rist et M. Hugues, pasteurs de Félice et Jospin, M. Pierre Bourdan.
47. *Revue de théologie et d'action évangélique*, 1944, p. 133-144.

> *périr le corps, ne peuvent tuer l'âme. Rappelez-vous les apôtres, les témoins de l'Église primitive et leurs affirmations courageuses à la face des despotismes de l'époque.] »*

Compte tenu de cette suppression, la phrase est devenue : « Un droit proclamé par le Dieu Souverain dans Sa Parole et sauvegardé par la Réforme : le droit de l'individu. »

> Page 143. « Le message est tragiquement actuel. *[À toutes les doctrines de violence, à tous les système d'oppression qui aujourd'hui voudraient contraindre les consciences, il faut résister non par les armes charnelles, disons-le une fois encore, mais par celles de l'Esprit.]* Il faut apporter à nos contemporains le témoignage d'une vie chrétienne authentique. Il le faut pour le salut des âmes, des Églises, de la France souffrante et aimée. »

Je laisse à chacun la liberté d'interpréter la raison qui a poussé Marc Boegner à amender le texte premier de P. Guelfucci. Il est permis de supposer que le président de la Fédération protestante a voulu gommer quelques allusions à Israël et une certaine agressivité dans l'expression[48].

• Des résistants, il y en a dans les ERE !

Plusieurs presbytères sont, pour des Juifs pourchassés, des lieux de refuge dans l'attente d'une solution. Christiane Lamorte rend témoignage de ce qui se passe au presbytère d'Aix-en-Provence. C'est aussi le cas de celui de Saint-Jean-du-Gard avec le pasteur Ed. Peloux qui succède, fin 1942, à H. Bruston, nommé à Aix-en-Provence[49].

---

48. Dans son rapport à l'assemblée générale de la fédération protestante à Nîmes (22-26 octobre 1945), le pasteur M. Boegner aborde la question de la censure à la radio. « Entre la radio et la Fédération protestante, des difficultés ne cessèrent de se renouveler jusqu'aux approches de la délivrance […]. En fait des instructions écrites ne nous furent jamais données pour la lecture de l'Ancien Testament […]. Nous reçûmes des indications verbales réitérées. La suppression totale de l'Ancien Testament fut demandée avec insistance. Je me bornai à recommander à mes collègues le tact dans le choix de leurs passages […] lorsque je demandai (au Chef du Gouvernement en juillet 1943) si l'on entendait nous interdire de lire un Psaume aux auditeurs de nos services radiodiffusés, il me répondit : "Qu'ils aillent l'entendre à l'église ou au temple…" C'est dans l'intérêt des pasteurs », *Actes de l'Assemblée générale*, Nîmes 1945, Paris, Les messageries évangéliques, 1946, p. 41-42.
49. *Nuance*, juin-juillet 1994, p. 6. Le 9 mai 2004, dans la salle des fêtes de Lédignan (Gard), le pasteur Roger Muller et son épouse Esther ainsi qu'à titre posthume le pasteur Édouard Peloux et son épouse Marie reçoivent des mains du Consul général d'Israël à Marseille la médaille et le diplôme des Justes parmi les nations.

Parmi les pasteurs qui ont exercé le ministère de « la compassion », j'évoque les noms de ceux que j'appelle « les Trois Suisses ».

– En 1944, le pasteur E. Wasserfallen est installé à Lasalle (Gard). René Weinberg raconte :

> Rappelez-vous, c'était en février 1944 ; les noms de Lasalle, Soudorgues, Saumane furent comme un chemin de croix du calvaire de notre famille […]. Je dois citer le pasteur Wasserfallen qui, originaire de Suisse, fut la seule personne à qui [mon père] pouvait se confier[50].

– Juliette Bénichou, auteur du livre *La paille dans le vent* (1997) raconte à son tour, dans un long récit, qu'il vaudrait la peine de rapporter en entier : « Voyageant par étapes, je finis par arriver à Saint-Étienne-Vallée-Française où le pasteur Gentizon me casa dans la ferme des Laval au hameau de Montdonnet »[51].

– Après les pasteurs Wasserfallen et Gentizon, mon troisième Suisse est le pasteur Charles Lecoultre qui m'écrit :

> Dans notre appartement d'Avignon, nous avions une pièce absolument indépendante. En 1944, ma femme la loua à un jeune homme se disant représentant de commerce […]. Il s'absenta. À ce moment, deux hommes se présentèrent : « Nous sommes de la Gestapo. C'est ici que loge un B. Girard ? » « Oui. » Ils montèrent, visitèrent la chambre et ne trouvèrent que quelques vêtements. J'avais caché tout document compromettant sous le plancher du grenier.

• Cependant les pasteurs ne sont pas les seuls à s'engager de la sorte ; il ne faut pas oublier les familles d'accueil. Je pense aux « Viala », du Rieu-Obscur (Saumane, Gard) que ma femme a connus. Une conseillère presbytérale du Tarn, résistante, qui a voulu garder l'anonymat, m'écrit :

> Ces paysans qui faisaient du marché noir […] n'ont pas hésité à prêter une grange ou une vieille ferme pour que puissent s'y cacher des groupes de Juifs ou de résistants. Non loin de Viane au-dessus du camp Guilhem ; on avait dû improviser quelques abris en pleins champs, loin de toute habitation. Là pouvaient vivre quelques familles soustraites aux rafles.

50. *Causses et Cévennes*, avril-juin 2000, p. 213.
51. *Causses et Cévennes*, octobre-décembre 1999, p. 125.

• Des résistants par les armes, il y en a dans les ERE !

Je renvoie les lecteurs au témoignage du pasteur Pierre Chaptal.

> Après m'être présenté en mai 1943 au chef de la résistance, Marceau Lapierre, maire de Saint-Jean-du-Gard, je rencontrai le pasteur de la ville, Ed. Peloux. Son presbytère était plein de Juifs en partance vers divers refuges, et c'est chez lui que je reçus ma première fausse carte d'identité apportée de la préfecture par M. Sauramps. Le pasteur Peloux m'ayant conseillé d'aller chez le pasteur Gentizon à Saint-Étienne-Vallée-Française, je m'y rendis et y trouvai aussi un presbytère très ouvert aux Juifs. Je visitai ensuite, avec Lucien Goyon et « Taddé », fils d'un général polonais en exil, les maquisards des fermes du secteur, secteur que dirigeait le maire de la ville, M. Lafont. C'est chez le pasteur Gentizon que je rencontrai Otto Kuhn et Anton Linder qui me firent part de la venue prochaine du maquis des anti-fascistes allemands à la Fare, près de Saint-Germain-de-Calberte : « Venez nous voir, au même titre que les autres maquisards. Venez nous voir, vous serez le bienvenu, même si plusieurs parmi nous ne sont pas religieux. »
> C'est ainsi qu'en février 44, j'en vins à partager la vie des anti-fascistes allemands où se trouvaient quelques Français et d'autres étrangers […] Lorsque je découvris ces hommes qui avaient tous deux fois mon âge et déjà dix années de lutte contre le fascisme derrière eux, j'avais l'impression d'être un enfant parmi des hommes et j'étais fier de partager leur vie et leur espérance.
> Notre vie au maquis n'était pas conditionnée par la presse, car nous n'avions ni journaux, ni radio. Mon rôle, au milieu de ces gens coupés de tout, consistait à dire à ces maquisards de l'étranger qu'ils n'étaient pas seuls dans la lutte. J'avais gardé à Aix-en-Provence un ou deux numéros de *Combat* et *Libération*, de la revue *Esprit*, ma Bible, *Le village sur la montagne* de Johan Maarten et l'épître aux Romains de Karl Barth[52].

De son côté, le pasteur Toureille participe à la libération du Blayais. Le 26 avril 1945, à Bordeaux, il est décoré de la Croix de guerre avec palme par le général de Larminat.

52. Le journal *Nuance*, 1994, p. 4.

Quant au pasteur Georges Serr, selon les pièces qui m'ont été communiquées, sa participation à la résistance ne fait aucun doute.

• Extrait officiel de ses états de service : À partir de novembre 1942 est entré dans la clandestinité avec le poste TR (Travaux ruraux) de Marseille appartenant au réseau Soleil, alors dirigé par le commandant Guiraud (alias Georges Henri). A commandé les postes TR de Marseille et de Nice à partir de mars 1944 jusqu'à la Libération.

• Lettre du général de corps d'armée Grossin (IX^e^ Région militaire). « Votre activité dans la résistance a été reconnue à titre FFC et a fait l'objet de l'attestation d'appartenance n° 64.619 en qualité d'agent P2 comme chargé de mission de 1^re^ classe pour la période du 27/11/42 au 30/9/44. »

• Une lettre du colonel Paillole, chef et liquidateur national des réseaux FFC.

• L'allocution du colonel Guiraud (Georges Henri) prononcée aux obsèques de Georges Serr, le 18 juin 1959. « Dans une lutte qui fut longue et ingrate, il a donné au pays le meilleur de lui-même. Ayant le goût des responsabilités, donnant la preuve de connaissances professionnelles étendues et de qualités morales et humaines exceptionnelles qui lui ont permis, pendant l'occupation, de stimuler les énergies défaillantes et, après la Libération, de s'élever au-dessus des querelles partisanes […]. Le 27 mai 1957, j'avais l'honneur de [lui] remettre […] la Croix de chevalier de la Légion d'honneur qui lui a été décernée à titre militaire. »

• L'article nécrologique que lui a consacré le pasteur Marc Donadille. « Sa conduite pendant la guerre et dans la Résistance lui valut la Légion d'honneur, la médaille de la Résistance et la Croix du combattant volontaire. »

L'ensemble de ces considérations nous amène, maintenant, à nous poser la question du projet des EREI et de sa réussite dans le temps. Y répondre est également une façon d'examiner le statut des EREI au sein de la sensibilité réformée en France.

B. Les EREI ont-elles réussi ou échoué dans la mission qu'elles s'étaient fixée en 1938 ?

Pour Sébastien Fath, la constitution des EREI aura montré qu'en définitive l'unification a servi de *tremplin identitaire* à la sensibilité évangélique au sein de l'univers réformé en lui permettant de *se poser en s'opposant*[20]. Le projet clairement affiché des EREI au sortir de 1938, sur le mode du discours revivaliste, aura donc été de constituer un contre-pôle à l'Église unifiée, ce qui les rapproche, de fait, des Églises évangéliques professantes restées à l'écart du processus d'unification. En ce sens, le travail de Maurice Longeiret est précieux, car il permet de comprendre les différentes phases de la constitution de l'identité réformée confessante, qui est déjà un projet en soi[21]. Il souligne, notamment dans sa troisième partie, que les années 1959 à 1962 voient l'accélération de la réflexion autour d'un projet réformé confessant autonome et multiforme. Mais avec le recul du temps, la question qui demeure est bel et bien celle de savoir si les EREI ont réussi à rassembler sous la bannière du modèle confessant. Car, si le postulat de départ est de pénétrer le monde réformé par la démarche réformée confessante, le constat ne peut être que mitigé. Dans les faits, les EREI n'auront pas réussi à faire entendre leur voix au sein de l'Église réunifiée, et la sensibilité confessante, en l'espace de soixante années, ne se sera pas imposée comme majoritaire. Mais faire cette analyse, ne veut pas dire que les EREI n'ont pas réussi à avoir une influence. Rétrospectivement, le rôle de la faculté d'Aix-en-Provence dans ce domaine semble important. Cela étant dit, il faut aussi reconnaître que la sensibilité confessante réformée s'est inscrite dans un mouvement plus global d'affirmation de l'évangélisme, au détriment de l'identité évangélique dans le giron réformé unifié. Mais avec Sébastien Fath, il nous semble possible de dire que les *défections* libristes et méthodistes vers l'ERF en 1938 ont été compensées par la constitution de l'UNEREI[22]. Dans ce champ

20. Sébastien Fath, *Du ghetto au réseau*, *op. cit.*, p. 156.
21. Cf. la troisième partie du présent ouvrage : « Un grand projet, 1959-1974 ».
22. Sébastien Fath, *Du ghetto au réseau*, *op. cit.*, p. 155.

précis, l'influence de la théologie réformée évangélique aura indéniablement contribué à nourrir et consolider l'identité confessante en France. Les EREI se sont trouvées dans cette situation paradoxale : tout en désirant transformer de l'extérieur l'Église réformée de France, elles auraient, en fin de compte, contribué à façonner un évangélisme orthodoxe dans lequel elles ne se reconnaissaient pas totalement non plus.

Mais le bilan du projet des EREI peut être également abordé sous l'angle de l'identité propre. Il est aujourd'hui communément admis que l'identité réformée évangélique forme un courant repérable et endogène. En cela, les résultats de l'étude de terrain menée en 1996 sont probants. Dans sa conclusion, François d'Hauteville souligne « qu'il existe bien une identité EREI, qui ressort de plusieurs manières dans notre enquête : une homogénéité confessionnelle et théologique certaine malgré les groupes sociodémographiques, une identité ecclésiale bien marquée, une éthique de responsabilité qui démarque fortement du consensus sociologique mou que l'on observe dans d'autres enquêtes, et qui semble rejeter l'excès d'individualisme protestant qui consiste à considérer que la foi est une affaire qui ne regarde personne[23] ». En matière de postulat de la foi, l'enquête fait également ressortir une assez forte homogénéité entre les membres des Églises et les pasteurs[24], traditionnellement détenteurs en système réformé du premier échelon de la conformité théologique. Ce trait identitaire se démarque assez nettement de la réalité des Églises liturgiques institutionnelles en France aujourd'hui. Le sondage sur l'identité protestante, réalisé par le CSA et un ensemble de partenaires en 2006[25], montre que le degré de pratique (participation au culte, lecture de la Bible, engagement militant) au sein du protestantisme s'amenuise peu à peu et que, théologiquement et éthiquement, des phénomènes de décalage par rapport aux positions institutionnelles se font relativement importants, même si ces Églises, comme, par exemple, l'Église réformée de France, partent déjà d'une perspective pluraliste.

23. François d'Hauteville, « EREI, qui êtes-vous ? », *op. cit.*, p. 22.
24. Notons toutefois que F. d'Hauteville distingue au sein des EREI un groupe majoritaire dit « à la piété forte » (68,1 % de l'échantillon retenu), et un groupe dit « à la piété faible » (31,9 %).
25. Sondage publié le 13 mars 2006, conduit par le CSA/*L'actualité religieuse*, *La Vie*, la Fédération protestante de France, *Le Christianisme au XXe siècle*, *Le Messager évangélique*, Présence protestante et *Réforme* réalisé auprès d'un échantillon national représentatif de 417 personnes, âgées de 18 ans et plus, se déclarant proches du protestantisme.

Si les EREI n'ont pas eu les moyens d'influer sur le protestantisme réformé dans le cours de la dernière moitié du XX^e siècle, elles auront réussi à constituer une famille réformée relativement homogène à l'intérieur de laquelle la théologie évangélique et l'orthopraxie auront joué un rôle central. Au total, les deux approches qui consisteraient à ne voir dans les EREI actuelles que l'expression d'un fondamentalisme, d'un côté, et, de l'autre, d'une identité sans originalité propre, ne nous semblent que peu prendre en compte sa réalité et son histoire. Au contraire, les EREI nous offrent, selon nous, le visage d'une identité proprement réformée confessante qui s'est peu à peu affermie à partir de 1938.

Maintenant que nous avons abordé la question du statut des EREI en système réformé, il nous faut examiner celle des perspectives pour les EREI plongées en postmodernité.

II. Quelles perspectives pour le projet réformé confessant de demain ?

A. Cerner les enjeux globaux

Nous ne commençons qu'à mesurer les effets de la postmodernité dans laquelle nous sommes déjà bien immergés. Pour Jérôme Monod, il ne s'agit pas moins d'une « rupture historique comme il y en a tous les cinq ou six siècles dans les domaines les plus variés qui ont une influence sur la planète, sur la vie même des sociétés et celle des hommes[26] ». Car, effectivement, depuis cinquante ans, l'on ne peut que constater les effets d'une mondialisation qui se traduit, en matière de religion, par une avancée vers une société en posture de postchrétienté. La question qu'il nous paraît urgent d'étudier, dans un tel contexte, est celle des effets que peut avoir ce grand mouvement global sur nos formes d'Églises particulières. Or, les paramètres sont si complexes et nouveaux que la plus grande prudence s'impose. Toutefois, il nous semble possible, d'ores et déjà, de repérer un ensemble d'enjeux prégnants.

Ce que le présent travail de Maurice Longeiret montre est comment une sensibilité confessante au sein du système réformé s'est façonnée au gré de son époque, c'est-à-dire, essentiellement dans un modèle de référence moderne,

26. Jérôme Monod, « Mondialisation et protestantisme », *Réforme*, n° 3127, juin 2005.

où l'Église jouait un rôle défini par la Réforme et le contexte sociopolitique français. Les termes du débat théologique autour de la question du projet confessant en milieu réformé, dont nous héritons aujourd'hui, ont tous été cristallisés avant la fin des « trente glorieuses ». Or, constater cela aujourd'hui, c'est évidemment admettre ses limites. Pour reformuler, on pourrait se demander : comment le modèle imaginé en modernité par nos pères va-t-il pouvoir se projeter demain ? Car, d'emblée, l'on voit bien comment les caractéristiques de la postmodernité, notamment celles d'un certain scepticisme par rapport aux certitudes du passé et la grande valeur accordée à l'expérience subjective, interpellent directement tout projet confessant qui assume l'identité « orthodoxe biblique »[27]. D'une certaine façon, c'est la légitimité même d'une spiritualité réformée adossée aux grandes confessions de foi chrétiennes et d'expression calvinienne qui est directement concernée. Selon nous, les effets de cette problématique apparaissent dans deux domaines cruciaux.

– D'abord, nous serions aujourd'hui face à ce que certains, comme Serge Oberkampf de Dabrun, appellent une « rupture dans la chaîne de transmission[28] ». En fait, c'est le rôle même de l'Église dans l'expérience de la vie humaine qui est remis en cause. Celle-ci n'est plus perçue, depuis le passage en postchrétienté, comme un lieu légitime à partir duquel il est possible de découvrir un sens qui orienterait sa vie. Pour le dire encore autrement, les modèles pédagogiques, qui renvoient à la structuration de la foi autour des confessions, sont devenus en partie inopérants. Or, l'appel à la mémoire a joué un rôle important dans la cristallisation de l'identité réformée évangélique. C'est tout ce qui a structuré cette communauté qui risque, à terme, de ne plus être cultivé dans les mémoires. L'on sait pourtant que, quand le passé est oublié, on dispose de moins d'outils pour affronter le présent et préparer l'avenir comme aussi de moins de références et de repères pour comprendre et vivre l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Le passé et l'avenir se nourrissent l'un l'autre, car un passé sans avenir est mort, et un avenir sans passé risque de s'égarer. Cette rupture d'une longue chaîne de transmission, douloureuse pour beaucoup de réformés évangéliques aujourd'hui, met les EREI devant un défi

27. Il est significatif de constater, à la suite de Fath, que le nombre de professants liés à cette sensibilité n'a pas connu de développement comparable aux autres sensibilités protestantes évangéliques au XX^e^ siècle, même s'il joue d'une influence au sein du milieu évangélique qui n'est pas proportionnel à son nombre.
28. Serge Oberkampf de Dabrun, « L'héritage de la Réforme », dans Serge Sarkissian, *De la parole aux actes*, Allauch, éd. Onésime 2000, 2006, 138 p.

de taille : celui de retrouver les moyens de communiquer leurs convictions à leurs enfants, c'est-à-dire d'inventer de nouvelles formes de catéchèse et des lieux qui sauraient accueillir et former leurs jeunes, dans la continuité du rôle assumé naguère par le scoutisme ou les unions chrétiennes. Comme le fait remarquer, avec beaucoup de perspicacité, André Gounelle : « L'avenir du protestantisme dépend en partie de la capacité des protestants, qu'ils soient de souche ancienne ou d'appartenance récente, à se mettre au travail, à imaginer et à inventer des formules nouvelles d'une part pour retrouver ou maintenir un souvenir dynamique et critique de leur héritage ; d'autre part pour que la transmission du message ne se fasse pas seulement à l'extérieur mais aussi à l'intérieur[29]. »

– Deuxièmement, il s'agit de constater que la postmodernité vient interroger le projet réformé dans sa volonté d'agir sur la société globale. Car un des traits distinctifs de la pensée réformée est, effectivement, de proposer une réflexion théologique sur l'ensemble des structures créationnelles. En cela, cet effort se distingue de l'approche des traditions évangéliques, qui ont tendance à n'investir la société globale qu'en deuxième rang, en favorisant une démarche de foi qui a pour fruit de reconstituer une unité de l'ensemble de la personne. Or, les changements importants produits par notre époque, tant au niveau des comportements sociaux que dans l'instauration de nouveaux types de rapports commerciaux et politiques, imposent de façon aiguë à nos Églises de fournir un message audible pour un monde en pleine mutation[30]. Au XVI^e^ siècle, les réformateurs ont perçu que le discours ecclésiastique dominant n'était plus en situation de proclamer l'Évangile. Ils se sont lancés dans une nouvelle entreprise de traduction de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ dans les catégories du nominalisme[31] pour Luther et dans celle de l'humanisme érudit pour Calvin. En cela, ils ont formulé la foi chrétienne pour répondre à la situation, la manière de penser et les aspirations de leurs contemporains. De même, le XIX^e^ siècle a amené en France de très grands changements : la fin de l'ancien régime, l'émergence des idéaux républicains, l'ère de l'industrialisa-

29. André Gounelle, « L'avenir du protestantisme », article publié sur le site Internet www.protestants.org, octobre 2004.
30. À ce propos, on lira avec profit le livre de Jacques Attali, *Une brève histoire de l'avenir*, Paris, Fayard, 2006, 422 p.
31. Le nominalisme est une doctrine de pensée qui était dominante à l'époque de Luther. Principalement, les nominalistes n'accordaient aucune universalité aux concepts mentaux en dehors de l'esprit qui les observe.

tion, le développement du scientisme. Le revivalisme, dont les EREI se disent une des héritières, est aussi né des efforts des réformés pour adapter le message évangélique aux mutations du XIX^e^ siècle. La question qui s'impose à présent est donc : comment concrétiser l'Évangile dans le contexte de notre société ? Mais il est important de noter que le corollaire de ce questionnement est celui de la manière de vivre ce message et de l'incarner. La réflexion à mener n'est donc pas que théorique, mais aussi éminemment pratique. Notre protestantisme ne peut que se concrétiser dans une manière de vivre, il ne peut que prendre corps dans des pratiques cultuelles, une communauté de croyants, des institutions, car il est dans son essence une dynamique réformatrice.

B. Les quatre grands chantiers de la postmodernité

Quittons cette perspective générale pour aborder des aspects pratiques. Selon nous, quatre grands domaines en relation avec la postmodernité peuvent nous donner, tout à la fois, un aperçu des enjeux futurs auxquels nos Églises devront faire face, mais aussi de comprendre en quoi nous répondons déjà à certains effets repérés de la postmodernité. Ces domaines, qui sont articulés par paires, sont le communautarisme et le lien social, d'un côté, et l'espace laïque et la culture théologique, de l'autre.

1. Le communautarisme

Le protestantisme en France, comme dans l'ensemble de l'Europe, connaît depuis dix ans deux facteurs qui se combinent : à la fois l'émergence d'une nouvelle vague de charismatisme et la création de communautés issues de l'immigration qui font ressortir un de ses vieux démons, à savoir la propension communautariste. Cette propension nous semble être un des enjeux de la postmodernité pour nos Églises, dans le sens où il nous est possible aujourd'hui d'observer qu'un des corollaires négatif de la globalisation est bien le repli identitaire autour d'un groupe qui construit sa cohésion de façon désarticulée d'avec le reste de la société. Si une pression s'exerce pour que se constituent aujourd'hui de nouveaux réseaux offrant aux communautés locales à la fois une visibilité mais aussi une dimension supra-locale, comme le Conseil national des évangéliques de France (CNEF), c'est sans doute que l'on a pris conscience, dans le protestantisme évangélique, qu'il y avait besoin d'un

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

PREMIÈRE PARTIE. L'ESPOIR. 1938 – 1946 11

CHAPITRE 1. QUI SONT CES RESPONSABLES ? 15
I. Commençons par les pasteurs 16
II. Qu'en est-il des laïcs ? 19

CHAPITRE II. BÂTIR L'ÉGLISE (1) 24
I. Le groupe missionnaire de Gardonnenque 26
II. L'évangélisation par l'Église locale 29
III. Les réformes disciplinaires 31

CHAPITRE III. BÂTIR L'ÉGLISE (2) 41
I. La réorganisation 42
II. La Faculté, « une maison » 45
III. La Faculté dans la sombre vallée 47
IV. La Faculté et l'Union nationale 50
V. Le rayonnement de la Faculté 51

CHAPITRE IV. L'ISOLEMENT 57
I. Une Fédération évangélique 57
II. La Fédération protestante 60

CHAPITRE V. LA GUERRE 74
I. Les mouvements de jeunesse 77
II. Les mesures antijuives et la réaction des Églises 82
III. Les ERE et la politique 88
IV. Des protestants ERE pendant la guerre 90
V. Extraits du journal d'un substitut 100

CHAPITRE VI. LA VIE PAR LA FOI 107
I. Quel bilan ? 107
II. La vie par la foi 110

DEUXIÈME PARTIE. EN CRISE. 1947 – 1958 115

CHAPITRE I. LES SUJETS DE RECONNAISSANCE – I. L'ÉVANGÉLISATION 119
I. Les conventions du groupe de Gardonnenque 119
II. Les camps et les colonies de vacances 120
III. Les postes d'évangélisation 122

CHAPITRE II. LES SUJETS DE RECONNAISSANCE – II. LE TRAVAIL THÉOLOGIQUE 125
I. La vie par la foi 126
II. Le baptême 129
III. Le fidèle 132
IV. Les anciens 134
V. La consécration pastorale 135

CHAPITRE III. LES SUJETS DE RECONNAISSANCE – III. LE TRAVAIL DISCIPLINAIRE 138
I. Les mesures disciplinaires 138
II. Les mesures administratives 140

CHAPITRE IV. LES SUJETS DE RECONNAISSANCE – IV. L'OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR 144
I. Avec les Églises évangéliques 144
II. Relations avec la Fédération protestante et l'Église réformée 145
III. Relations internationales 151

CHAPITRE V. EN CRISE – I. LES FINANCES, LA QUESTION BAPTISMALE 158
I. Les finances 158
II. La crise baptismale 164

CHAPITRE VI. EN CRISE – II. LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE 167
I. 1950, première démission, celle du professeur Henry Bruston 168
II. L'achat à Aix-en-Provence de la propriété Saint-Roch 172
III. 1954, démissions des professeurs André Lamorte et Georges Serr 173
IV. 1956, démission du professeur Gabriel Millon 183
V. 1957, la reconstruction est-elle encore possible ? 184

CHAPITRE VII. QUEL BILAN ? 186
I. Les désaffiliations 187
II. 1958 ! Quel bilan ? 189

CAHIER ICONOGRAPHIQUE

TROISIÈME PARTIE. UN GRAND PROJET. 1959 – 1974 193

CHAPITRE I. LE GRAND CHANTIER – I. PROCLAMER LA FOI DES ÉGLISES 195
I. Synode de Lézan (I), 1959 197
II. Synode d'Alès, 1960 202
III. Synode de Lézan (II), 1961 204
IV. Synode d'Aix-en-Provence, 1962 208

CHAPITRE II. LE GRAND CHANTIER – II. ÉLABORER LA DISCIPLINE 211

CHAPITRE III. LE GRAND CHANTIER – III. FIXER LA LITURGIE 221

CHAPITRE IV. LE GRAND CHANTIER – IV. PROGRAMMER LA CATÉCHÈSE 224

CHAPITRE V. « QUE TOUS SOIENT UN » – I. LA COEXISTENCE AVEC L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE 225
I. Cette rencontre a lieu à Nîmes le 28 octobre 1958 225
II. De Roquefavour à Langlade 229
III. Retour en arrière 230

CHAPITRE VI. « QUE TOUS SOIENT UN » – II. ÊTRE « UN » HIER ET AUJOURD'HUI 233
I. L'unité « institutionnelle » 233
II. L'unité « communionnelle » 237

CHAPITRE VII. D'UNE FACULTÉ DE THÉOLOGIE À L'AUTRE 246
I. La fin de la Faculté de théologie (1959-1967) 246
II. La traversée du désert (1967-1970) 254
III. Une nouvelle faculté de théologie réformée se prépare (1970-1972) 259
IV. La dernière ligne droite (1972-1974) 262

CONCLUSION 267

SUPPLÉMENT. UN REGARD SUR L'ACTUALITÉ ET L'AVENIR DES ÉGLISES RÉFORMÉES ÉVANGÉLIQUES 273
Introduction 273
I. Le statut de la sensibilité réformée évangélique au sein du système réformé 275
II. Quelles perspectives pour le projet réformé confessant de demain ? 282
Conclusion 291
Bibliographie 291

POSTFACE 293

ANNEXES

ANNEXES DE LA PREMIÈRE PARTIE 301
I-1. Poème de Marcel Verseils extrait des « Chants du Terroir » 301
I-2. Extrait de la liste des publications de Gaston Tournier 304
I-3. « La Commission permanente soixante-cinq ans après 1938 » 306
I-4. Lettre de Jean Calvin à l'Église d'Aix-en-Provence (1er mai 1561) 311
I-5. Articles historiques parus dans la RTAE de 1941 à 1946 313
I-6. Déclaration votée par le Synode national ERF de Bordeaux (9-11 mai 1939) 315
I-7. Première rencontre de Pomeyrol (16-17 septembre 1941) 317
I-8. Lettre de Son Excellence Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, sur la personne humaine 318
I-9. Deuxième rencontre de Pomeyrol (16-19 septembre 1942) 319
I-10. Aux fidèles de l'Église Réformée de France 322

I-11. Message adressé aux Églises par la Commission permanente 324
I-12. Circulaire rédigée par le CPJ 326
I-13. Association « Sully » (1925-1944) 327
I-14. Liste des articles de Jean Vercier parus dans la revue de la Faculté de Théologie d'Aix-en-Provence 329

ANNEXES DE LA DEUXIÈME PARTIE 330
II-1. Témoignage d'un fondateur de la colonie de vacances de Grizac 330
II-2. La guerre d'Algérie 331
II-3. Nouvelle rédaction de l'article 3 des statuts concernant les conditions à remplir pour être membre d'une association 335
II-4. Communiqué paru à la suite de la rencontre (ERF-EREI) des 10 et 11 mai 1949 336
II-5. Lettre adressée, le 17 décembre 1957, par le pasteur Pierre Bourguet, président du Conseil national aux membres de la Commission permanente 339
II-6. L'attachement du professeur E.G. Léonard aux EREI et à la Faculté s'exprime dans l'allocution qu'il prononce lors de la remise du titre de docteur *honoris causa* par l'Université libre réformée d'Amsterdam, en octobre 1955 344
II-7. Compte « Construction » de la Faculté (1953-1954) 346
II-8. Position d'André Lamorte sur le baptême après sa démission 347
II-9. Liste des articles parus dans *Études évangéliques* ayant pour auteur un Néerlandais 348

ANNEXES DE LA TROISIÈME PARTIE 349
III-1. Le synode de La Rochelle 349
III-2. Hommage au professeur E.G. Léonard 352
III-3. Présentation des Confessions de foi énumérées dans la décision III du synode national d'Aix-en-Provence, mars 1962 354
III-4. Conclusions des entretiens de Langlade, 30 janvier 1962 359
III-5. Rapport de la Commission permanente, synode national d'Aix-en-Provence, mars 1962 360
III-6. Synode de l'Église réformée, Pau, mai 1971 362
III-7. Avant-projet de confession de foi (Colmar 1966) 365
III-8. Sondage donnant une indication sur les orientations politiques des EREI 367

BIBLIOGRAPHIE 369

INDEX DES NOMS 373